

# LA MUSIQUE IMMORALE



« J'ignore ce que c'est qu'une musique morale ou immorale.

« Mais je ne crois pas beaucoup non plus à l'action bienfaisante de la musique sur l'âme des foules, surtout à notre époque.

« Quant au jazz, dont je déplore et exécère l'abus, et qui contribue sans aucun doute à l'abâtissement général, il a eu, au point de vue musical, un excellent résultat, c'est de vulgariser la syncope et d'affiner ainsi l'instinct rythmique dans le monde entier. »

Reynaldo HAHN.

« Venons maintenant à la musique immorale, honnie par la police américaine. De ce que les policiers ont le pouvoir de mettre les gens au violon, ils ont tort de vouloir conclure à des dogmes esthétiques, mais comme les bourdes les plus intenses ne manquent jamais de rassembler des partisans, — surtout parmi la gent parlementaire, — vous avez bien raison de protester contre ces Yankees, encore plus dangereux comme moralistes que comme créanciers...

« Je dois cependant ajouter que je partage leur antipathie à l'égard du jazz, sans pourtant comprendre pourquoi ils l'éprouvent. Car enfin s'ils abhorrent la musique — de chambre ou symphonique — ils devraient par contre admirer ce qui n'en est que l'ignoble et brutale caricature...

« La musique, au surplus, ne me semble, considérée en soi, ni « morale » ni « immorale », je dirais volontiers d'elle ce que dit, des hommes, Tristan Bernard : « Ils ne sont ni loyaux, ni déloyaux, ils sont aloyaux. » Le résultat qu'elle produit dépend donc de l'état de réceptivité de l'auditeur. Rappelons-nous, par comparaison, le dialogue qu'échangent Tartuffe et Dorine, dans la scène du mouchoir. J'ajouterai encore avec Théophile Gautier, que la bassesse dans une œuvre d'art (ou qui du moins prétend l'être) ne peut que provoquer des sentiments bas, donc immoraux. Nous ne manquons point, hélas ! d'œuvres « d'art » de cette catégorie, auxquelles le snobisme, la sottise aiguillonnés par la vénalité de certains négociants en esthétique, créent des succès aussi écoeurants qu'éphémères.

René BRANCOUR.

« La philosophie stoïcienne, plusieurs sectes religieuses aussi, tiennent pour des péchés de chair la recherche des sensations agréables.

« Les Américains ont eu bien raison d'interdire chez eux l'usage des vins généreux, des alcools troublants, des bières savoureuses...

« Ils doivent maintenant prohiber toute nourriture agréable.

« Après, ils supprimeront l'usage des parfums troublants. On les remplacera, vertueusement, par des soins désinfectants : iodoforme, formol, krésyl, acide phénique.

« Il faudra, aussi, s'abstenir de ces lingeries, qui frolent traitreusement la chair, de ces fourrures où les trains s'attardent, attidées et heureuses, de ces soieries douces au toucher ; de ce velours où frémissent les doigts.

« Et puis, les couleurs autres que le blanc

seront interdites, et, même, il faudra éviter d'y laisser se jouer les rayons du soleil, féconds en coloration ravissante.

« Mais, surtout, on chassera de l'Amérique, tout facteur de sons musicaux ! Voilà le vrai danger pour les bonnes mœurs.

« Les enlacements d'un Alleluia grégorien, les voluptés sereines d'un chœur de la Renaissance, la frissonnante ornementation des pièces claveciniques ou organistiques conçues par un Grigny ou un Couperin, les souples cantilènes d'un Mozart, le lyrisme architectural d'un Beethoven, les troublantes harmonies dont Chopin enveloppa ses mélodies de rêve, la joie sensorielle que met dans les agrégations de sons le génie d'un Wagner, d'un S.-Saëns, d'un Debussy, d'un Fauré..., tout cela est chemin dangereux et fleuri où nous conduisent les perfides sirènes.

« ¡remercias nos amis transatlantiques. Souhaitons qu'ils convertissent leurs compatriotes et nous-mêmes.

La leçon vaut bien... des milliards, sans doute !

« Mais... que fera-t-on là-bas, de l'or, qui en est le prix ? »

Jean HURE

« Pour ce qui est du jazz, il est certain qu'on en abuse diablement, que depuis quelques années, nos pauvres oreilles sont vraiment saturées de coups de cymbales, baguettes, klaxon, etc., et qu'il y a bien de quoi devenir fou !... Mais je ne suis pas d'avis d'interdire le jazz complètement ; en effet, outre leur caractère récréatif, il est maints airs de jazz dont un compositeur de musique sérieuse peut, je crois, tirer d'utiles enseignements, ne serait-ce qu'au point de vue de l'élément « rythme », souvent trop négligé, semble-t-il, même par nos meilleurs auteurs.

« Quant à vouloir proscrire toute la musique sans paroles, comme étant « dangereusement troublante », cela me paraît pour le moins saugrenu ! Quoi ? Un prélude ou une fugue de Bach, une symphonie de Beethoven ou de Franck seraient dangereusement troublants ! J'avoue que, pour ma part, il m'arrive d'être profondément troublé, certes, au contact de chefs-d'œuvre de cette nature, mais je ne pense pas l'être de façon dangereuse ni immorale ! Bien au contraire, quoi de plus purifiant, de plus élevant pour l'esprit et pour l'âme que la lecture ou l'audition de ces pages sublimes ?...

« Il est, j'en conviens, des musiques sans paroles d'un caractère moins noble, des mélodies et des harmonies qui décrivent volontairement ou font naître sournoisement chez l'auditeur des impressions pouvant l'amener, selon son tempérament et sa mentalité, à s'éloigner plus ou moins, cérébralement sinon en actes, de ce qui est moral (où commence d'ailleurs exactement le domaine de l'Immoral ?...) Mais n'y a-t-il pas beaucoup de musiques avec paroles, qui sont autrement dangereuses, sans toujours en avoir nettement l'air, pour la sécurité de bien des vertus fragiles !...

Lionel de PACHMANN.